

Rapport d'activité du Réseau suisse des droits de l'enfant (janvier - décembre 2013)

1. Comité

Le comité s'est réuni à trois reprises pour des séances ordinaires et une fois pour une retraite d'une journée. La retraite a été l'occasion, entre autre, d'entamer la réflexion sur le développement stratégique 2016-2020 du réseau et d'aborder des questions concernant l'organisation, le financement et le positionnement:

- Budget et programme de travail 2014/15,
- Monitoring de l'environnement institutionnel du réseau,
- Mise à jour du concept de financement du réseau,
- Répartition des secteurs au sein du comité, collaboration entre comité et bureau.

La représentation de Terre des hommes – aide à l'enfance a été reprise par Marlène Hofstetter après le départ de Pierre Zwahlen.

Deux nouvelles adhésions sont à signaler: Berner Rechtsberatungsstelle für Menschen in Not et Verein Kinderrechte Ostschweiz ont été admis en tant que nouveaux membres.

Au 1er juin 2013, le comité a confié le mandat de la gestion du bureau à *mcw-politische Arbeit gestalten*. Une de leurs collaboratrices, Stefanie Knocks, y assume la responsabilité pour le Réseau suisse des droits de l'enfant et occupe donc la fonction de responsable du bureau.

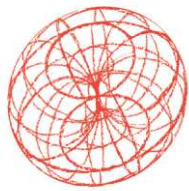
Le déplacement du bureau de Berne à Zofingen a nécessité une nouvelle demande d'exemption d'impôts pour le Réseau suisse des droits de l'enfant. Celle-ci a été accordée en novembre 2013.

2. Projets

- **Processus d'élaboration du rapport de l'Etat**

Le rapport des ONG en complément au 2^e, 3^e et 4^e rapport officiel de la Suisse sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a été élaboré durant le premier trimestre de l'année par Michael Marugg (responsable du bureau de 2011 à 2013) et soumis aux membres en automne pour consultation. A la fin de l'année, le rapport définitif était disponible en langue allemande. D'ici au 1^{er} mars 2014, ce rapport sera envoyé au Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Parallèlement à ce rapport, le réseau élabore, en collaboration avec ECPAT/ Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant, un autre rapport des ONG sur la mise en œuvre du protocole facultatif de la Convention des droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.



- **Campagne de sensibilisation "Les enfants ont des questions et des droits. A nous d'y répondre!"**

En 2013, la campagne de sensibilisation a été mise en pratique avec les trois instruments que sont le site web, le questionnaire sur l'application des droits de l'enfant et les présences sur place. Le site www.droits-enfant.ch donne notamment accès au guide pratique et aux documents de campagne à télécharger, à des infos de fond et des aides pratiques pour la mise en œuvre des droits de l'enfant.

Les présences sur place ont eu lieu en 2013 sous forme de présentations de la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, du processus d'élaboration de rapports et du questionnaire sur l'application des droits de l'enfant. Elles se sont déroulées dans les cantons suivants:

- 17 mai 2013, présentation lors de la séance de la "Commission de coordination de la politique de la jeunesse" du canton du Jura (Département de la santé, des affaires sociales et des ressources humaines) (Michael Marugg)
- 28 mars 2013, présentation lors de la séance de la Commission de la famille de l'enfant et de la jeunesse du canton de Soleure (Michael Marugg)
- 24 octobre 2013, présentation auprès du service de la jeunesse et de l'orientation professionnelle de la ville de Zürich (Christina Weber Khan)
- 13 novembre 2013, présentation auprès de la Commission de la protection de l'enfant du canton de Zürich (Christina Weber Khan)
- 3 décembre 2013, présentation dans le cadre de l'événement-dîner "WissenStadtEssen" de la ville de Berne (Stefanie Knocks)
- 5 décembre 2013, présentation auprès du centre de compétence jeunesse des Grisons (Flavia Frei)

3. Monitoring

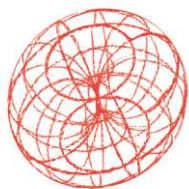
Les sujets d'actualité pertinents du point de vue de la politique des droits de l'enfant sont saisis et communiqués en continu sur notre site web ainsi que dans la newsletter électronique.

Outre les actualités politiques, la newsletter comportait également des informations de fond issues de la recherche et de la pratique, elle relatait les principales activités du réseau ainsi que celles d'autres acteurs dans le domaine des droits de l'enfant.

4. Communication : site web, newsletter électronique et communiqués de presse

Grâce à la collaboration rédactionnelle avec l'Institut International des Droits de l'enfant, les infos publiées sur le site web et dans la newsletter paraissent en langue allemande et française sans différence qualitative.

Au cours de l'année 2013 ont été publiées 52 brèves en allemand et français dans la rubrique principale "actualités" du site web et quatre newsletters bilingues. Une prospective et une rétrospective ont été publiées respectivement avant et après les sessions des chambres fédérales sur les sujets pertinents du point de vue des droits de l'enfant. En outre, les trois principaux volets de notre monitoring, à savoir l'observation des médias, des décisions



juridiques et de la politique fédérale, ont été rendus accessibles à nos membres grâce à l'intranet.

En novembre 2013, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, la nouvelle plateforme présentant les logos des organisations membres actives ainsi qu'un calendrier des manifestations actualisé ont été mis en service.

5. Communication: dialogues

La CDE constitue un champ thématique très vaste. Le bureau du Réseau suisse des droits de l'enfant se focalise essentiellement sur les sujets relatifs aux mesures générales d'application (General Measures of Implementation: Article 4, Article 42, Article 44 Chap. 6 CDE). Face à des sujets trop spécifiques, le bureau préfère garder une certaine retenue. Une implication peut être envisagée si le sujet a de l'importance par rapport à la procédure d'élaboration des rapports, qu'il ne demande qu'un investissement limité en travail et qu'il est peu couvert par les organisations membres. Concrètement, les relations suivantes ont été entretenues:

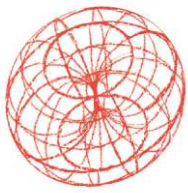
- Contacts avec les instances fédérales (surtout l'OFAS (DFI)) et avec certaines instances cantonales dans le cadre de la campagne de sensibilisation;
- Le RSDE est actuellement impliqué dans trois alliances d'ONG: le groupe de travail des ONG sur la stratégie du Conseil fédéral face à la pauvreté, la plateforme droits humains des ONG et la Coalition Education ONG;
- Echanges avec les organisations partenaires (p. ex. Centre suisse de compétence pour les droits humains, Unicef, humanrights.ch, Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers, Commission nationale de prévention de la torture, Jacobs-Foundation, etc.)

Sur le plan international, le RSDE a eu l'occasion d'échanger avec le réseau partenaire allemand autour des questions liées à la procédure d'élaboration des rapports et sur le suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant. Par ailleurs, le RSDE a participé à l'assemblée annuelle du NGO-Group for the Convention on the Rights of the Child. La prochaine journée Day of General Discussion du Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant aura lieu qu'en 2014.

6. Contributions thématiques et prises de position

En plus des informations relatives à l'actualité quotidienne sur le site internet, à la newsletter et aux prospectives et rétrospectives sur les sessions parlementaires, le Réseau suisse des droits de l'enfant a publié, au cours de l'année associative 2013, des analyses approfondies sous forme de prise de position dans le cadre de procédures de consultation fédérales sur des thèmes liés aux droits de l'enfant et d'articles dans des publications spécialisées. Etant donné que le contexte politique et social en lien avec les droits de l'enfant peut évoluer, on a aussi procédé à une analyse de documents existants et à leur mise à jour le cas échéant.

- Article de Michael Marugg dans Actualité Sociale Nr. 46, Sept. 2013: „En Suisse: Un besoin d'agir“
- Articles de Michael Marugg („Kinderrechte stossen auf Widerstand“) et Christina Weber Khan („Einbezug macht Kinder stark“ zur Situation der Kindesanhörung in der Schweiz in behördlichen und gerichtlichen Verfahren) in SozialAktuell Nr. 7/8, Juli/August 2013



Netzwerk **Kinderrechte** Schweiz
Réseau suisse des **droits de l'enfant**
Rete svizzera **diritti del bambino**
Child Rights Network Switzerland

- Article de Reto Rhyn (ProjektForum) sur la campagne de sensibilisation dans SozialAktuell no. 5, mai 2013: "Kinder fragen zu Recht – antworten Sie!"
- Prise de position dans le cadre de la consultation sur le plan d'étude 21
- Prise de position dans le cadre de la consultation sur la révision de la loi sur l'asile
- Mise à jour du document sur la responsabilité de l'économie privée vis à vis des droits de l'enfant.